

DELIBERATION

N° 2010-079 du 20 Juillet 2010



Les Cordeliers
1, rue Aspirant Jan
05105 BRIANÇON cedex
Tél. 04 92 21 35 97
Fax 04 92 20 38 90
accueil@ccbrianconnais.fr
www.ccbrianconnais.fr

**OBJET : Théâtre du Briançonnais –
Lancement d’une procédure de délégation
de service public pour l’exploitation et la
gestion.**

Rapporteur : M. Gérard FROMM

Le 20 juillet 2010 à 18 heures 30, le Conseil Communautaire s’est réuni en séance ordinaire, suite à la convocation du 12 juillet 2010 en la salle du Conseil les Cordeliers, sous la présidence de M. Alain FARDELLA

Nombre de conseillers en exercice : 37
Présents : 34
Nombre de pouvoir : 1
Nombre de votes : 35



M. Maurice DUFOUR est nommé secrétaire de séance

Etaient présents : M. Gérard FROMM, Mme Renée PETELET, M. Alain NICOLOSO, Mme Marie Hélène PONSART, M. Maurice DUFOUR, M. Mohamed DJEFFAL, Mme Aurélie POYAU, M. Eric PEYTHIEU, Mme Nicole GUERIN, M. Thierry DUCURTIL, M. Jean-Pierre SEVREZ, M. Jean Louis FAURE, M. Alain FARDELLA, M. Philippe MICHELON, Mme Christine VALLA, M. Claude PLEINDOUX, M. Roger GUGLIEMETTI, M. Edmond CADET, M. Guy HERMITTE, M. Marc FORNESI, M. Georges POUCHOT ROUGE BLANC, Mme Corinne MEYER, M. Pierre LEROY, Mme Léa ROUX, M. Henry RAOUX, M. Philippe STOCKLI, M. Philippe MARIACHER, M. René SIESTRUNCK, M. Alain BLOCH TREFOUSSE, M. Xavier CRET, Mme Nicole MATHONNET, Mme Laurence FINE, Mme Brigitte BOREL, M. Bernard COLOMBAN.

Avait donné pouvoir : M. Philippe SEZANNE à M. Guy HERMITTE.

Vu les statuts de la Communauté de Communes du Briançonnais approuvés par Arrêté Préfectoral n° 2010-27-10 en date du 27 janvier 2010 portant gestion d’équipements culturels,

Vu les articles L 1411-1 et suivants du CGCT donnant au Conseil Communautaire la possibilité de confier à un délégataire public ou privé, la gestion d’un service public dont la collectivité à la responsabilité,

Vu la délégation de service public de gestion du Théâtre du Briançonnais prolongée jusqu’au 30 avril 2010,

Vu l’avis favorable du Comité Technique Paritaire de la collectivité en date du 28 mai 2010,

Vu l’avis favorable de la Commission Consultative des Services Publics Locaux en date du 20 juillet 2010,

Vu le rapport de présentation contenant les caractéristiques quantitatives et qualitatives des prestations que doit assurer le délégataire, annexé à la présente,

Considérant la nécessité d’appréhender l’exploitation et la gestion du Théâtre avec une politique de programmation dans un cadre pluriannuel afin de faire évoluer favorablement cet équipement,

Compte tenu de la qualification et du savoir faire requis pour l’exploitation d’un théâtre et des activités à caractère culturel, social et éducatif qu’il est destiné à accueillir tout au long de l’année, il est souhaitable en vue de la bonne gestion de cet équipement de recourir à un partenaire extérieur et de bénéficier de la compétence d’un organisme spécialisé qui assumerait les risques d’exploitation,

Considérant que conformément aux dispositions de l'article L1411-1 du C.G.C.T, le Conseil Communautaire est tenu de statuer sur le principe d'une délégation de service public

Vu l'avis favorable de la commission « Culture et Patrimoine » en date du 1^{er} juillet 2010,

Vu l'avis favorable du Bureau en date du 6 juillet 2010,

Le Conseil Communautaire à l'unanimité,

- Approuve le principe d'une délégation de service public pour assurer l'exploitation et la gestion du Théâtre Briançonnais, pour une durée de 5 ans,
- Approuve les caractéristiques quantitatives et qualitatives des prestations que devra assurer le prochain délégataire, décrites dans le rapport de présentation, annexé à la présente,
- Autorise le Président ou son représentant à lancer la procédure de Délégation de Service Public en la forme d'un affermage et notamment les publicités nécessaires et à mener les négociations avec les différents candidats conformément à l'article L1411-1 du CGCT,
- Autorise le Président ou son représentant à prendre les actes nécessaires dans le cadre de cette procédure,

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme

Le Président,



Alain FARDELLA.



Date dépôt S.P. : 26 JUIL. 2010

Date affichage : 27 JUIL. 2010